

Procès-verbal de l'assemblée générale de la Société d'études thanatologiques de Suisse romande (SET) du 3 mars 2021 (AG 2020)

Lieu de la rencontre : sur Zoom, en virtuel

Membres présent-e-s : Willie Anhorn, Elisabeth Bavaud, Marc-Antoine Berthod (présidence, PV), Francesca Bosisio, Rita Bonvin, Aurélie Chopard-dit-Jean, António Magalhães de Almeida, Aurélie Masciulli, Myriame Marti.

Excusé-e-s : Alain Besse, Philippe Bonvin, Didier Clivaz, Dominique Dirlwanger, Majan Garlinski, Jeltje Gordon-Lennox, Stefania Lemièrre, Monique Luisier, Alix Noble, Jean-Daniel Melly, Odette-Renée Savioz

Date et heure de la rencontre : Mercredi 3 mars 2021, 17h30 à 19h00

Ordre du jour

1. PV de l'AG du 21 novembre 2019
2. Rapport du Président
3. Comptes au 30 septembre 2020
4. Révision des statuts
5. Fixation des cotisations 2022
6. Vérification des comptes
7. Election du comité
8. Présentation du site internet
9. Divers

Marc-Antoine Berthod souhaite la bienvenue à tout le monde.

1. PV de l'AG du 21 novembre 2019

Le PV de l'AG 2019 est accepté sans commentaire particulier et est donc accepté.

2. Rapport du Président

La SET dans sa 'nouvelle forme' est active depuis 2008. Elle a redémarré ses activités dans des circonstances tout à fait singulières : une rencontre fortuite sur un quai de gare entre Marc-Antoine Berthod et Bernard Crettaz, à Sierre. Ce dernier partait rencontrer ses collègues de l'ancien comité, qui n'était plus actif depuis plusieurs années, afin de dissoudre l'association ; il est arrivé à cette rencontre avec une proposition de Marc-Antoine de reprendre cette association avec quelques collègues. Depuis, de nombreuses activités ont été réalisées : colloques, journées d'études et autres événements, plus d'une quinzaine, sans compter la participation des membres du comité et plus largement de la SET à des débats, des discussions ni les interventions dans les médias. De la collaboration avec l'Ecole cantonale d'art du Valais en 2008 (pour produire les logos et la ligne graphique, qui ne semble pas avoir pris une ride), en passant par les journées du patrimoine en 2010, les journées citoyennes sur les cimetières en 2013, les journées d'études et ateliers avec les professionnels du deuil en 2014, les concours de mini-courts en 2015 (événements qui ont rassemblé

pour chacun environ 200 personnes), ou encore les conférences, projections de film, vernissages, concours photo et autres événements culinaires sur la mort et le goût, sans compter encore la participation à plusieurs éditions de la Toussaint's festival, ce sont plus de 13 années qui se sont écoulées, avec plusieurs renouvellements de membres au sein du comité.

Lors de l'AG 2019, il avait été relevé déjà un certain essoufflement et la nécessité de renouveler les activités, et de renforcer dans la mesure du possible les forces au sein du comité. L'AG 2020 a confirmé cette tendance, lorsque nous avons été accueillis pour l'AG dans l'atelier d'artiste de Virginie Rebetez pour nous présenter son travail. En 2020, la crise sanitaire n'a pas facilité les choses ni les démarches. L'objectif de la SET reste pourtant le même, ainsi que la même volonté de 'vivre et penser la mort au cœur de la cité'. Grâce notamment à l'impulsion d'Aurélié Masciulli au sein du comité, nous avons eu cette année l'opportunité de renouveler notre site internet. Il nous reste encore à mieux mettre à jour notre fichier d'adresse, et à assurer un meilleur suivi des membres, cotisant-e-s et sympathisant-e-s de la SET. Un premier pas a été fait dans cette direction avec la volonté de digitaliser nos envois et notre communication. Dès la prochaine AG, à l'automne 2021, l'envoi des convocations se fera par voie électronique. L'idée sera à terme aussi de recruter de nouveaux membres au sein de l'association pour poursuivre avec dynamisme les activités d'une société fondée en 1982.

3. Comptes au 30 septembre 2020

Rapport du trésorier de la SET, António Magalhães de Almeida

Petite année pour la SET question trésorerie, cela est en partie liée à la pandémie Covid-19 qui n'a permis l'organisation d'événements estampillés SET. Mis à part l'organisation de l'AG (pour un coût total de 409,40 CHF), les autres frais engagés par la SET (environ 500 CHF) représentent les frais fixes de fonctionnement de l'association (gestion site Internet et de Postfinance). La rentrée d'argent correspond aux 21 membres s'étant acquitté de leur cotisation (831 CHF).

Une politique des rappels devrait être mise en place (c'est dit et répété chaque année au trésorier).

Comptes généraux et situation générale de la SET

La situation générale de la SET est saine et la SET peut se permettre d'organiser d'événements « à perte ». Si nous souhaitons envisager l'organisation de plus grands événements plus conséquents (plusieurs par année) ou investir dans la refonte du site Internet, il faudrait à terme penser aussi à comment compléter les finances par des apports autres que les cotisations.

Au 1^{er} octobre 2020, la SET possède un capital de 13'300,68 CHF sur son compte en banque (PostFinance).

Résumé		
Solde au 1er octobre 2019		sFr. 13 394,88
Moins les charges		sFr. -924,20
Plus les produits		830,00
Solde au 30 septembre 2020		sFr. 13 300,68

AMdA // au 02 octobre 2020

4. Révision des statuts

Une nouvelle version des statuts adoptant un langage inclusif est proposée et acceptée à l'unanimité. Les remerciements vont à Aurélie Masciulli pour avoir introduits ces modifications.

5. Fixation des cotisations 2022

Le montant actuel de la cotisation – qui se monte à 40 CHF par membre (institutionnel ou individuel) – est revalidé à l'unanimité. De l'avis général, ce montant n'est pas trop élevé et permet la participation de toute personne intéressée. A l'unanimité, les cotisations restent fixées à Fr. 40.- / an.

6. Vérification des comptes

Les vérificateurs des comptes, Odette-Renée Savioz et Didier Clivaz, absents ce jour, ont envoyé une lettre nous avisant de l'approbation des comptes. Ils proposent à l'assemblée de donner décharge au trésorier et aux vérificateurs. La proposition a été acceptée. Ils félicitent le trésorier pour l'excellente tenue des comptes. Ils sont d'accord de renouveler leur mandat.

Vérification des comptes de la SET

Mesdames, Messieurs,

En vertu du mandat qui nous a été confié, nous avons procédé au contrôle des pièces comptables qui ont été présentés par le caissier, M. Antonio Magalhaes de Almeida.

La Comptabilité du 30.09.2019 au 30.09.2020 est exacte.

La fortune de la Société s'élève à frs : 13'330.68

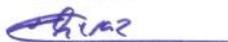
Nos félicitations à notre fidèle serviteur pour l'excellente tenue des comptes.

Nous vous proposons d'approuver les comptes et de donner décharge au caissier et aux vérificateurs.

Une précision concernant les cotisations ; le bulletin de versement est pour l'année en cours ou l'année suivante ?

Je propose de mentionner lors de l'assemblée générale prochaine.

Didier Clivaz



Odette-Renée Savioz



Sierre, le 3 novembre 2020

7. Election du comité

Après plusieurs années d'activités au sein de la SET, Alix Noble se retire du comité, qui la remercie chaleureusement pour tous ses apports, sa créativité et son énergie pour soutenir le développement et les activités de la SET.

Quatre anciens membres du comité (Marc-Antoine Berthod, Alain Besse, António Magalhães de Almeida, Aurélie Masciulli) se représentent pour une nouvelle année. Deux nouvelles personnes s'annoncent pour intégrer le comité, Vanessa Maier, doula de fin de vie, et Myriame Marti, thanatopractrice. Toutes ces personnes sont élues par l'assemblée par acclamation et avec remerciements.

8. Présentation du site internet

L'objectif de l'année 2021 est de recruter de nouveaux membres au sein du comité et de relancer le site internet www.penserlamort.ch. Aurélie Masciulli, qui a repris ce projet en main, présente le nouveau site, réalisé par Sandrine Durriett Besse. Remerciements à la webmaster mandatée.

Parmi les activités évoquées à venir, la proposition de lancer un prix de la Société d'études thanatologiques sera aussi explorée. Ce prix pourrait être décerné lors des Assises de la mort qui devraient se tenir en 2022 sur le canton de Vaud. Le principe est accepté et sera élaboré ensuite en comité.

9. Divers

Aucun.

La séance est levée à 19h30.

Comptabilité de la Set 2020-2021 (selon extraits postaux)

DEPENSES		Numéro de la pièce-comptable	
Événement 2021			
	0,00		
AG 2020			
	0,00		
Frais de représentation			
	0,00		
Frais Internet Set			
Simplysoft	18.janv.21	118,80	1
Remboursement avances à la caisse (Aurélie)	18.janv.21	218,72	2
Infomaniak 'Site Penser la mort' // ID 5118076341	19.févr.21	179,50	3
Infomaniak - Hébergement site	05.août.21	17,70	5
Swizzonic AG - 2021 - Invoice 61267685	09.sept.21	15,50	6
Site Internet de la SET (refonte)	23.févr.21	3 500,00	4
		4 050,22	
Frais Postfinance			
Frais divers (versements au guichet)	28.févr.21	2,40	
Frais divers (versements au guichet)	31.mars.21	2,00	
Frais divers (versements au guichet)	31.mai.21	2,00	
Frais divers (versements au guichet)	30.juin.21	2,00	
Prix pour la gestion du compte	31.oct.20	5,00	
Prix pour la gestion du compte	30.nov.20	5,00	
Prix pour la gestion du compte	31.déc.20	5,00	
Prix pour une PostFinance Card (António)	29.janv.21	30,00	
Prix pour une PostFinance Card (Marc)	31.janv.21	30,00	
Prix pour la gestion du compte	31.janv.21	5,00	
Prix pour la gestion du compte	28.févr.21	5,00	
Prix pour la gestion du compte	31.mars.21	5,00	
Prix pour la gestion du compte	30.avr.21	5,00	
Prix pour la gestion du compte	31.mai.21	5,00	
Prix pour la gestion du compte	30.juin.21	5,00	
Prix pour la gestion du compte	31.juil.21	5,00	
Prix pour la gestion du compte	31.août.21	5,00	
Prix pour la gestion du compte	30.sept.21	5,00	
		128,40	
Total des dépenses:			
REVENUS		Numéro de la pièce-comptable	
Événement 2021			
	0,00		
Cotisations 2020-2021			
Cotisation 2021 à 20frs (8)	au 30 septembre 2021	160,00	
Cotisation 2021 à 40frs (25)	au 30 septembre 2021	1 000,00	
Cotisation 2021 à 60frs (1)	au 30 septembre 2021	60,00	
Cotisation 2021 à 80frs (1)	au 30 septembre 2021	80,00	
		1 300,00	
Total des revenus:			
Résumé			
Solde au 1er octobre 2020		sFr. 13 300,68	
Moins les charges		sFr. -4 178,62	
Plus les produits		1 300,00	
Solde au 30 septembre 2021		sFr. 10 422,06	

AMdA // au 30 septembre 2021

Récapitulé

Compte / Payable à
CH86 0900 0000 1000 2742 3
Société d'études SET
1000 Lausanne

Référence
RF64 COTI SET

Payable par (nom/adresse)

Monnaie	Montant
CHF	40.00

Section paiement



Monnaie	Montant
CHF	40.00

Compte / Payable à
CH86 0900 0000 1000 2742 3
Société d'études SET
1000 Lausanne

Référence
RF64 COTI SET

Informations supplémentaires
Cotisation 2022 en faveur de la Société d'études
thanatologiques de Suisse romande (SET).

Payable par (nom/adresse)

Point de dépôt

Récapitulé

Compte / Payable à
CH86 0900 0000 1000 2742 3
Société d'études SET
1000 Lausanne

Référence
RF64 COTI SET

Payable par (nom/adresse)

Monnaie	Montant
CHF	20.00

Section paiement



Monnaie	Montant
CHF	20.00

Compte / Payable à
CH86 0900 0000 1000 2742 3
Société d'études SET
1000 Lausanne

Référence
RF64 COTI SET

Informations supplémentaires
Cotisation 2022 en faveur de la Société d'études
thanatologiques de Suisse romande (SET).

Payable par (nom/adresse)

Point de dépôt